



**Conseil Economique
et Social**

Distr.
LIMITEE

E/CN.4/Sub.2/1996/L.24
19 août 1996

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Sous-Commission de la lutte contre
les mesures discriminatoires et
de la protection des minorités
Quarante-huitième session
Point 18 de l'ordre du jour

LIBERTE DE CIRCULATION

M. Ali Khan, M. Bengoa, M. Bossuyt, Mme Daes, M. El-Hajjé,
M. Fan Guoxiang, M. Fix Zamudio, M. Hatano, M. Joinet, M. Khalifa,
M. Lindgren Alves, M. Maxim, Mme Mbonu, M. Mehedi, Mme Palley, Mme Warzazi,
M. Weissbrodt et M. Yimer : projet de décision

1996/... Le droit à la liberté de circulation

A sa ... séance, le .. août 1996, la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités, consciente des liens qui existent entre la protection des minorités, la lutte contre les mesures discriminatoires, les mouvements et les déplacements de population, la liberté de circulation, le droit de quitter son propre pays et d'y retourner ainsi que le droit de demander et d'obtenir l'asile, a décidé, sans procéder à un vote, de confier à M. Volodymyr Boutkevitch la tâche d'établir, sans que cela ait des incidences financières, un document de travail sur le droit à la liberté de circulation et les questions connexes, qui devra lui être présenté à sa quarante-neuvième session.
